AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE VOSGES

Agriculteur en difficulté

Pour surmonter une ou des difficulté(s) et redonner un nouvel élan à son entreprise

Objectifs

Vous permettre d'assainir la situation de l'exploitation et définir de nouvelles perspectives, ou, en cas d'impossibilité, vous accompagner vers une cessation d'activité

Service

Une démarche rigoureuse et pragmatique
1 - Réaliser une expertise (diagnostic + plan de redressement) de l'exploitation pour identifier les causes des difficultés en collaboration avec les partenaires
Etablir un plan de préconisations :

- technico-économique et financier pour l'exploitation, - accepté à l'amiable par l'exploitant et ses partenaires.

2 - Suivre l'application du plan de préconisations pendant 3 ans

Résultats

De nouvelles perspectives, un plan d'action 100 % opérationnel et son suivi, une confiance retrouvée avec ses partenaires (banque, centre de gestion, fournisseurs, autres)

Livrables

Expertise : document «Expertise d'exploitation en difficulté»
Suivi : document «Mesures d'aides aux agriculteurs en difficulté - dossier de suivi»

Public

Agriculteurs rencontrant une difficulté financière

Les +

+ d'efficacité

Une approche globale du système d'exploitation complétée par une analyse technico-économique de chaque atelier de l'exploitation

+ de personnalisation

La prise en compte des attentes personnelles des agriculteurs

Modalités

Temps nécessaire : - diagnostic d'exploitation et plan d'actions : de 2 à 5 jours, dont moitié du temps sur le terrain - suivi (pendant 3 ans) : 1 journée minimum/an dont moitié sur l'exploitation.

La réalisation de cette expertise est entièrement gratuite après accord de la CDOA.
Prestation individuelle réalisée par un conseiller agréé par le Préfet

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'Agriculture des Vosges 17 rue A. Vitu 88026 Epinal cedex Tél 03 29 29 23 11 Fax 03 29 29 23 60 Email : contact@vosges.chambagri.fr Site : www.cda-vosges.fr Claude Bourcy - 03 29 29 23 93 - claude.bourcy@vosges.chambagri.fr